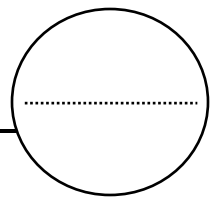




PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 6 décembre 2016 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
Mme Tina Calvarese, conseillère n° 2;
M. Dale Langille, conseiller n° 3;
M. Michael Houle, conseiller n° 4;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

M. Howard Silverman, conseiller n° 5;

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2016-12-305

1-LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé mais en le laissant ouvert.

2016-12-306

2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} NOVEMBRE 2016

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Dale Langille, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2016 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

3-DÉLÉGATION

2016-12-307

4A - CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2017

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

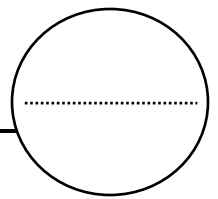
En conséquence, il est proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Michael Houle, conseiller et résolu unanimement d'accepter le calendrier suivant et d'en faire avis public selon lequel les séances régulières se tiendront chaque premier mardi du mois à 20h00 à la salle du conseil municipal situé au 505 rue Frontière à Hemmingford à l'exception des mois de janvier et août ;

Calendrier des séances du Conseil municipal	
- 10 janvier 2017 (2 ^e mardi) Exception – retour des Fêtes	- 4 juillet 2017
- 7 février 2017	- 8 août 2017 (exception)
- 7 mars 2017	- 5 septembre 2017
- 4 avril 2017	- 3 octobre 2017
- 2 mai 2017	- 7 novembre 2017
- 6 juin 2017	- 5 décembre 2017

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2016-12-308

4B - AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LES TARIFS DE TAXATION 2017

Dale Langille, conseiller donne avis de motion qu'il présentera à une prochaine séance un règlement déterminant les tarifs de taxation pour l'année 2017, et ceci, avec dispense de lecture car tous les membres du conseil recevront une copie deux jours juridiques avant la séance.

4C - LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES

Une liste détaillée des comptes à recevoir au 6 décembre 2016 est remise aux membres du conseil municipal, pour lecture seulement, et présente une somme à recevoir

- 49 692.29\$ comprenant les taxes 2016, les droits de mutations, permis, licence de chien
- et un montant à recevoir de 11 123.36\$ pour l'année 2015

La secrétaire-trésorière confirme que des lettres ont été adressées durant le mois de novembre à chaque propriétaire qui a un compte à payer pour l'année 2014 et 2015, les avisant du délai requis pour paiement avant d'être sur la liste des immeubles pour vente pour non-paiement de taxes.

La secrétaire-trésorière avise le conseil, qu'une nouvelle liste sera remise à la séance du mois de janvier 2017 avec la liste des immeubles pour vente pour non-paiement de taxes.

Le conseil accuse réception de la liste des personnes endettées.

2016-12-309

4D - CRÉER UNE RÉSERVE À MÊME LE SURPLUS DE L'ANNÉE 2016

Considérant que le conseil municipal désire réserver des fonds à partir du surplus prévu de l'année en cours ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit

- qu'un montant de 5 900\$ soit réservé pour la formations concernant les eaux usées
- un montant de 121 002\$ pour les paiements futurs de l'emprunt des travaux de la rue Frontière
- un montant de 7 500\$ pour la vidange des boues futur.

ADOPTÉE

2016-12-310

4E – CADEAU DE NOËL – EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Sur une proposition de Tina, conseillère, appuyé par Normand, conseiller et résolu unanimement par les conseillers qu'un cadeau de 100\$ en argent soit remis à chaque employé à titre de remerciement en guise de cadeau de Noël.

ADOPTÉE

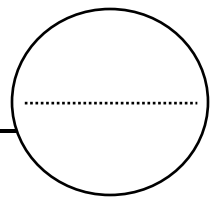
2016-12-311

4F - REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS FAITES PAR UN MEMBRE DU CONSEIL – ARTICLE 6 LEDMM

Les règles prévues au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux prévoit que tout don, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage reçu par un membre d'un conseil de la municipalité et qui n'est pas de nature purement privée ou visé par le paragraphe 4° du premier alinéa de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale doit, lorsque sa valeur excède celle fixée par le code, laquelle ne peut être supérieure à 200 \$, faire l'objet dans les 30 jours de sa réception d'une déclaration écrite par ce membre auprès du secrétaire-trésorier de la municipalité. Cette déclaration doit contenir une description adéquate du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage reçu et préciser le nom du donateur ainsi que la date et les circonstances de sa réception. Le secrétaire-trésorier tient un registre public de ces



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



déclarations. Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière dépose un extrait de ce registre qui ne contient aucune déclaration à ce jour.

2016-12-312

4G - AJUSTEMENT DES SALAIRES SELON LA GRILLE DÉPOSÉE

Faisant suite à une rencontre du comité de la gestion du personnel, Madame Lucie Bourdon présente la grille proposant les ajustements des salaires couvrant l'année 2017 ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- **Que** l'ajustement des salaires pour l'année 2017 soit établi selon la grille déposée.
- **Que** Monsieur le Maire Drew Somerville devra signer au nom de la municipalité la grille déposée pour les salaires 2017.

2016-12-313

4H - INDICE AU COÛT DE LA VIE POUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Considérant que le règlement 233 concernant la rémunération des élus stipule une indexation selon l'augmentation de l'indice des prix à la consommation du Québec ;

Considérant que le conseil du Village de Hemmingford a décidé pour cette année de refuser l'indexation à leur rémunération ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford annule l'indexation de la rémunération des élus et ce pour l'année 2017 seulement.

ADOPTÉE

2016-12-314

4I-ATELIER DE RÉVISION PAIE 2016 – INFOTECH

Considérant l'offre de formation web d'Infotech concernant un atelier pour la paie – T4 et Relevé 1 ;

Considérant que le coût de la conférence en ligne est de 145\$ plus les taxes applicables ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à participer à la conférence en ligne pour un montant de 166.71\$ taxes incluses ;

ADOPTÉE

2016-12-315

4J - AVIS DE MOTIONS, RÈGLEMENTS RELATIF AUX TRAITEMENTS DES ÉLUS MUNICIPAUX

Lucie Bourdon, conseillère, donne un avis de motion, avec dispense de lecture, qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera adopté qui vise à remplacer le règlement existant relatif aux traitements des élus municipaux no. 233.

2016-12-316

4K- DÉPÔTS DE LA LISTE DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES ET AUTORISATION DE VIREMENTS BUDGÉTAIRES

La secrétaire-trésorière procède au dépôt de la liste des virements de poste budgétaire.

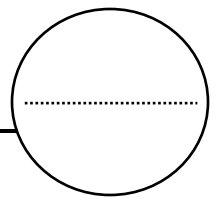
Considérant que les virements de postes budgétaires permettent de régulariser les postes budgétaires en insuffisance et de permettre un réaménagement du budget alloué en fonction des dépenses effectuées et à venir ;

En conséquence, il est proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'autoriser les virements et affectations budgétaires, tels que détaillés à la liste préparé et déposer par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2016-12-317

4L - DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TECQ 2014 À 2018

- Considérant que la Municipalité du Village de Hemmingford désire se prévaloir des sommes disponibles (618 354\$) dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- Considérant que la Municipalité du Village de Hemmingford va contribuer pour une somme de (118 115\$) qui équivaut à son seuil minimal d'immobilisation dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- Considérant que la Municipalité du Village de Hemmingford a identifié les travaux qu'elle compte réaliser en tenant compte des axes priorités dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 pour une somme totale de 618 354\$;
- Considérant que la priorité 1 du programme de la TECQ 2014-2018 est pour l'installation, la mise aux normes et la mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux ;
- Considérant que la priorité 2 du programme de la TECQ 2014-2018 est pour les études qui visent à améliorer la connaissance des infrastructures municipales;
- Considérant que la priorité 3 du programme de la TECQ 2014-2018 est pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts ;
- Considérant que la priorité 4 du programme de la TECQ 2014-2018 est pour les matières résiduelles, l'amélioration énergétique, voirie locale et infrastructures municipales, culturelles, communautaires, sportives ou de loisir ;
- Considérant que la Municipalité du Village de Hemmingford a identifié les interventions prioritaires à réaliser sur ses infrastructures et les a inscrites comme priorité 1 à 4 à sa programmation dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Michael Houle, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- Que le Conseil municipal dépose sa programmation d'aide financière pour la réalisation de l'ensemble de ses travaux dans le cadre du Programme de la TECQ 2014-2018 ;
- Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer les documents requis.

ADOPTÉE

2016-12-318

4M - ENGAGEMENT MUNICIPAL SUR LE TRANSFERT DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC

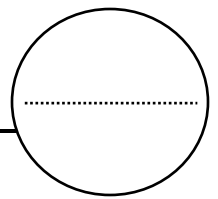
- Attendu que La municipalité du Village de Hemmingford a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014-2018 ;
- Attendu que La municipalité du Village de Hemmingford doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers :

- Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



- Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager la Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère de Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;
- Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;
- Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- Que la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissible jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉE

2016-12-319

4N - APPROPRIATION DE SURPLUS RÉSERVÉ – PAIEMENT FACTURES AVOCAT CANTON

Considérant que le conseil municipal a réservé des fonds pour le paiement des factures d'avocat pour le projet d'annexion d'une partie du territoire du Canton de Hemmingford ;

Considérant que le Canton de Hemmingford nous as remis la facture #201606017 au montant de 33318.24\$ pour ce projet;

Il est proposé par Dale Lamgille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- De payer la facture no. 201606017 au montant de 33 318.24\$;
- Que le montant de cette dépense soit prise à même le surplus réservé pour le paiement des factures d'avocat pour le projet d'annexion d'une partie du territoire du Canton.

ADOPTÉE

6A-RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur Yves Gauthier, directeur des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois de novembre 2016.

2016-12-320

6B – MODIFICATION RÉOLUTION # 2016-11-282 -DEMANDE DE SUBVENTION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS – AMÉLIORATION D'UNE PARTIE DE LA RUE BARR

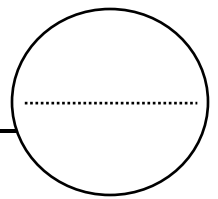
Attendu que nous devons modifier la résolution #2016-11-282 ;

Attendu que le Ministère des transports accepte de subventionner pour l'amélioration du réseau routier municipal, spécifiquement pour une partie de la rue Barr ;

Attendu que les travaux de recouvrement d'enrobé bitumineux pour une partie de la rue Barr ont été effectués et que la facture s'élève à 15 403.78\$ incluant les taxes :



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Attendu que la 1^{ère} subvention (#00024360-1) accordée pour 2016-2017 est d'un montant total de 11 750\$;

Attendu que la 2^e aide financière (#00025056-1) accordé pour un montant maximale est de 614\$ échelonnée sur trois années budgétaires ;

Attendu que la subvention accordée (#0025056-1) pour 2016-2017 est d'un montant total de 246\$;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour le montant subventionné de 11 750\$ (dossier no. 00024360-1) et le montant subventionné de 614\$ (dossier no. 00025056-1), et joint les pièces justificatives, conformément aux exigences du Ministère des Transports ;
- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité.

ADOPTÉE

7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 60 940 gallons par jour durant le mois de novembre. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

7C- RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 2015 CONCERNANT LES OUVRAGES MUNICIPAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES (ROMAEU)

Attendu que le nouveau Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées est entré en vigueur le 11 janvier 2014 ;

Attendu que conformément de l'article 13 du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées, un rapport annuel doit être transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques chaque année ;

En conséquence, il est proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseiller que le Conseil prenne acte du dépôt de ce rapport annuel;

- De mandater Mme Pascale Giroux, agent valideur, à signer et à transmettre ce rapport au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ;
- Que ce rapport soit publié sur le site Internet du Village à la suite de son approbation par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

ADOPTÉE

8A - APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE HEMMINGFORD (REPORTÉ)

9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

M. Martin Éthier, inspecteur municipal, dépose son rapport des permis de construction pour le mois de novembre 2016.

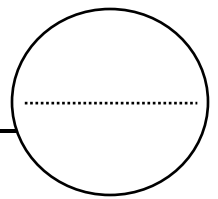
Nombre de permis émis :	7
Valeur des travaux :	58 300\$

2016-12-321

2016-12-322



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2016-12-323

9B – DEMANDE DE PERMIS EN VERTU DU PIIA – 584 FRONTIÈRE

- Attendu que les membres du conseil municipal du Village de Hemmingford prennent connaissance d'une demande de permis pour le 584 Frontière, concernant la zone 102-3, en vertu du PIIA ;
- Attendu que la demande consiste au remplacement de la toiture en tôle noir par le même matériel ;
- Attendu que les travaux sont déjà réalisés dû à l'urgence du toit qui coulait ;
- Attendu que les travaux proposés s'harmonisent avec le milieu immédiat et environnant ;
- Attendu la recommandation no CCU2016-013 du comité consultatif d'urbanisme d'approuver la demande de permis pour le remplacement de la toiture au 584 Frontière ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère et résolu unanimement par les conseillers d'approuver la demande de permis pour le remplacement de la toiture 584 Frontière et autorise l'émission du permis.

ADOPTÉE

2016-12-324

9C – DEMANDE DE PERMIS EN VERTU DU PIIA – 570 FRONTIÈRE

- Attendu que les membres du conseil municipal du Village de Hemmingford prennent connaissance d'une demande de permis pour le 570 Frontière, concernant la zone 102-3, en vertu du PIIA ;
- Attendu que la présente demande vise le remplacement de la porte d'entrée principale ;
- Attendu que lors de la séance du 1^{er} novembre 2016, le conseil avait recommandé l'installation d'une porte avec fenêtre à 6 carreaux et 2 rectangles verticaux dans la partie du bas ;
- Attendu que le demandeur souhaite resoumettre une demande compte tenu que la porte demandée par le Conseil suite à la recommandation du CCU est deux fois plus cher ;
- Attendu que le nouveau modèle proposé s'agence mieux avec les fenêtres du bâtiment ;
- Attendu la recommandation no CCU2016-014 du comité consultatif d'urbanisme d'approuver la demande de permis pour le remplacement de la porte avant par un porte comprenant une fenêtre séparée en deux par une ligne horizontale et un petit rectangle horizontal dans la partie du bas ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Tina Calvarese, conseillère et résolu unanimement par les conseillers d'approuver la demande de permis pour le remplacement de la porte avant au conditions énumérés ci-dessus au 570 Frontière et autorise l'émission du permis.

ADOPTÉE

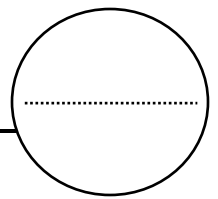
2016-12-325

9D – DEMANDE DE PROLONGATION DU DÉLAI POUR L'ADOPTION DU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ

- Considérant que le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) par la MRC des Jardins-de-Napierville est entré en vigueur le 16 décembre 2014 ;
- Considérant qu' en vertu de l'article 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal doit, dans les deux ans qui suivent l'entrée en vigueur du SADR adopter tout règlement modifiant le plan d'urbanisme ou tout règlement de concordance nécessaire pour assurer la conformité avec le SADR, soit avant le 16 décembre 2016 ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Considérant que le ministre peut prolonger, à la demande du conseil municipal, le délai en vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

Considérant que les procédures de révision du plan et des règlements d'urbanisme se termineront à la mi-janvier 2017 ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers de présenter au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, une demande de prolongement du délai, jusqu'au 31 janvier 2017, pour la concordance avec le schéma d'aménagement de la M.R.C. des Jardins-de-Napierville entrée en vigueur le 16 décembre 2014.

ADOPTÉE

2016-12-326

9E - AVIS DE MOTION – REG NO.302 – RÈGLEMENT CONCERNANT LES NUISANCES

Dale Langille, conseiller, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure, il présentera un règlement abrogeant le règlement no.180 et no.180-1 concernant les nuisances telles que l'entretien et l'arrosage des parterres dans les limites du Village de Hemmingford.

2016-12-327

10A - ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE AUPRÈS DE LA POPULATION SUR LEURS BESOIN ET SATISFACTIONS EN LOISIRS ET OPINION SUR LA COLLABORATION INTREMUNICIPALE DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Lors de la rencontre du 13 octobre dernier, tenue conjointement par le CLD des Jardins-de-Napierville et Loisir et Sport Montérégie, une proposition de projet a été présentée afin de réaliser une enquête, par questionnaire, auprès de la population des 11 municipalités de la MRC, sur leurs besoins et satisfaction en loisir et connaître leur opinion sur la collaboration inter municipal des municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville.

La population à l'étude sera constituée des résidents de la MRC des Jardins-de-Napierville pratiquant ou non une activité de loisir. L'approche proposée s'adresse aux ménages, sur la base d'un répondant principal. Selon la table de détermination d'échantillonnage, 384 questionnaires répondus sur une quantité de 1000, est nécessaire pour obtenir un résultat acceptable.

La sélection des 1000 ménages doit se faire de façon aléatoire à partir d'une liste complète des résidents de la MRC. La méthode proposée pour cette enquête, afin de réduire les frais à leur plus bas, est de procéder à des appels téléphoniques, de la liste des ménages, pour offrir de

En conséquence, il est proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Dale Langille, conseiller et résolu unanimement par les conseillers d'accepter la démarche pour réaliser une telle enquête entendue que les couts reliés seront assumés par le fonds de Profil Sant géré par le CLD des Jardins-de-Napierville.

ADOPTÉE

2016-12-328

10B - AVIS DE MOTION – REG NO.278-1 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES RÈGLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Lucie Bourdon, conseillère, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure, il présentera un règlement modifiant le règlement no.278 concernant les règles de la bibliothèque.

ADOPTÉE

2016-12-329

10C – MODIFICATION DES TÂCHES DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE

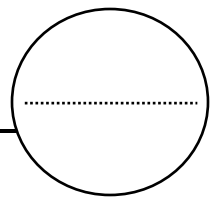
Considérant la demande des bénévoles de la bibliothèque de retirer le titre de responsable à Mme Jessika Savoie-Riendeau ;

Considérant l'augmentation du nombre de bénévoles bilingues à la bibliothèque ;

Considérant que Mme Jessika Savoie-Riendeau est d'accord pour diminuer ses heures de travail afin de travailler seulement au bureau municipal ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



En conséquence, il est proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- Que le conseil municipal du Village de Hemmingford modifie le rôle de madame Jessika Savoie-Riendeau à titre d'adjointe administrative pour le département administratif de la municipalité seulement aux conditions prévues au tableau des recommandations #2016-005 ;
- D'accepter les termes de travail et les conditions salariales proposés par le comité de gestion du personnel, ce qui inclut une période de probation de six (6) mois ;

ADOPTÉE

10D – NOMINATION DU RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE - CRSBP MONTERÉGIE (REPORTÉ)

2016-12-330

10E – AIDE FINANCIÈRE COMITÉ DU CENTRE RÉCRÉATIF – JEUX D'EAU

- Considérant que le projet de construction de Jeux d'eau au Centre Récréatif est commencé ;
- Considérant que le Comité du Centre Récréatif a reçu la confirmation d'une aide financière du programme PIQ150 ;
- Considérant que le Comité du Centre Récréatif est le donneur d'ouvrage pour ce projet ;
- Considérant que le Comité du Centre Récréatif doit payer Contact Cité pour la préparation de l'appel d'offre ;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 3 449.25\$ leur soit accordé afin de payer la facture de Contact Cité.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

2016-12-331

11 -DON – DÉPOUILLEMENT ARBRE DE NOËL

Le comité du Centre Récréatif de Hemmingford organise, comme tous les ans, le dépouillement d'arbre de Noël.

Considérant que cette année près de 200 enfants se sont inscrits à l'activité ;

Considérant qu'il demande une aide financière afin d'accomplir cette tâche ;

En conséquence, il est proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 500\$ leur soit accordé.

ADOPTÉE

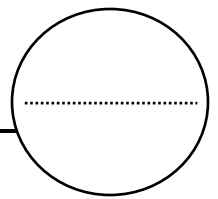
QUESTIONS DIVERSES

12A - SÉANCE EXTRAORDINAIRE PORTANT SUR L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

La séance extraordinaire au cours de laquelle le conseil municipal adoptera le budget de la corporation pour le prochain exercice financier se tiendra le 13 décembre 2016 dès 18h30 à la salle du conseil située au 505, Frontière, à Hemmingford. L'avis public a été donné huit jours avant la séance au cours de laquelle le budget sera adopté.



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2016-12-332

12B - FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement que le bureau municipal soit fermé le lundi 26 décembre 2016 à l'inclusivement pour la période des fêtes.

ADOPTÉE

2016-12-333

12C- LANCEMENT DE L'APPEL DE CANDIDATURE POUR LE POSTE DE SURVEILLANT SUR APPEL AU CENTRE RÉCRÉATIF

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- De faire paraître l'offre d'emploi pour deux surveillant sur appel pour le Centre Récréatif ;
- Que les membres du comité de pré-sélection pour les postes de surveillant au Centre Récréatif soit Mme Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière, et Mme Pascale Giroux, Adjointe directrice général et secrétaire-trésorière ;
- De mandater ledit comité de sélection afin de faire ses recommandations au comité des ressources humaines ;
- Le comité des Ressources humaines fera sa sélection parmi les candidats retenus par le comité de sélection

ADOPTÉE

2016-12-334

13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 6 DÉCEMBRE 2016

Mme Amélie Latendresse, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés et à payer au 6 décembre 2016. Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que les comptes payés du 2 novembre au 6 décembre 2016 soient acceptés au montant de 36 140.22\$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 6 décembre 2016 soient payés au montant de 83 066.53\$.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTION

Aucun citoyen présent à l'assemblée.

2016-12-335

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h45 sur une proposition de Normand Lussier, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

Drew Somerville, Maire
Maire.

Amélie Latendresse
Directrice générale et Secr.-très.

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 6 décembre 2016.